



ÉDITO



Jérôme TESSON
Maire de Garéoult

À Garéoult, la vérité d'abord. L'avenir, maintenant.

Ce que nous avons trouvé, ce que nous faisons, et ce que nous allons construire ensemble.

Chères Garéoultaises, Chers Garéoultais,

MERCI POUR LE MANDAT QUE VOUS NOUS AVEZ CONFIE

Le 22 mars 2026, vous avez tranché. Vous avez choisi le projet que je portais et l'équipe pour l'incarner : **un village**

juste, uni et vivant.

Je mesure chaque jour l'honneur de cette confiance, ce qu'elle exige de nous, et salue ceux qui ont porté un autre projet. J'espère qu'ils choisiront l'opposition constructive que notre démocratie mérite. **Garéoult a besoin de tout le monde** : de **ceux qui gouvernent avec sérieux**, et de **ceux qui questionnent avec honnêteté**.

Avec mon équipe, nous avons pris nos fonctions sans tarder. Huit adjoints, chacun titulaire d'une délégation précise. Soixante-deux agents rencontrés, écoutés, associés à la démarche. Organisation diagnostiquée, repensée, méthodes modernisées, culture de la transparence posée comme fondement. Ce premier édit en est l'expression : **vous méritez de savoir ce qui se passe dans votre mairie**, régulièrement et sans filtre.

CE QUE NOUS AVONS TROUVÉ

La vérité oblige à vous dire ce que nous avons découvert. **Depuis 2022**, Garéoult était officiellement **inscrite dans le réseau d'alerte financier de l'État**, un dispositif conjoint de la Préfecture et de la DGFIP qui surveille les communes dont les **indicateurs financiers passent sous les seuils critiques**. Ce courrier, signé du Préfet du Var le 18 août 2022, a été reçu par l'ancienne équipe. Pendant quatre ans, la question a été posée en conseil municipal, qui a trouvé comme seule réponse, silence et dérobade.

Dépenser plus qu'on ne gagne, emprunter pour payer ses factures, augmenter les charges sans les expliquer, **c'est exactement ce qui s'est passé à Garéoult avant 2022.**

Lire la suite page2

SUITE DE L'ÉDITO

| Page 2

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Une équipe à votre écoute

| Page 3

BUDGET PRIMITIF 2026

Un budget de transition

| Page 4

CIRCULATION EN CENTRE VILLE

Du changement Boulevard Gueit

| Page 5

PAPIS MAMIES TRAFIC

Agir pour la sécurité des enfants

| Page 6

SOUTIEN AUX PLUS FRAGILES

Le CCAS vous accompagne

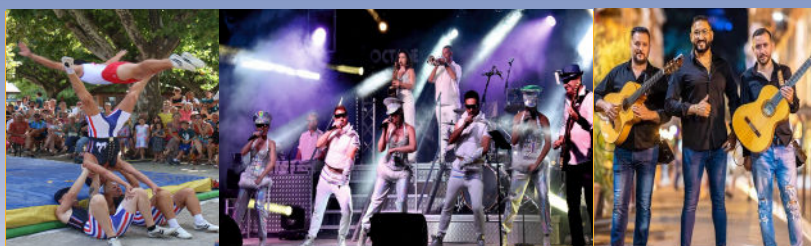
| Page 6

BON À SAVOIR

| Page 7

RETOUR SUR ÉVÉNEMENTS

| Page 8



Vous préférez recevoir votre PROGRAMME DE L'ÉTÉ dans la boîte aux lettres ?

Contactez la Mairie | Service Communication : 04 94 72 87 08 - communication@gareoult.fr

RETROUVEZ VOTRE PROGRAMME DE L'ÉTÉ

En scannant ce QRcode
Sur www.gareoult.fr
Via la page facebook
À l'accueil de la mairie
Sur le marché (stand de la mairie)





SUITE DE L'ÉDITO

Les chiffres parlent. **En 2022, le déficit de fonctionnement** atteignait près de **450 000 euros**. Pour masquer cette réalité, l'ancienne équipe a actionné deux leviers : **augmenter les taux d'imposition locaux**, et laisser jouer sans explication **la revalorisation annuelle des bases cadastrales**, un mécanisme automatique qui alourdit la facture de chaque foyer chaque année. **En 2025, dernier exercice de l'ancienne équipe, le déficit atteignait encore 75 000 euros**. Preuve que les hausses de fiscalité n'ont pas résolu le problème de fond.

Sur les projets : un complexe aquatique annoncé quinze jours avant le Forum des associations de septembre 2025, à quelques mois des municipales, un panneau, zéro document, zéro étude, aucune cession de parcelle à l'Agglomération Provence Verte, pourtant maître d'ouvrage.

Sur la Zone Agricole Protégée, votée en décembre 2023 : **bloquée par la Chambre d'Agriculture** en mars 2024, **suspendue par le Préfet** en octobre 2024. **La ZAP n'existe pas**, et personne ne vous en a jamais informés.

CE QUE NOUS FAISONS, DÈS MAINTENANT

Nous avons choisi de vous dire tout cela, non pour accabler, mais parce qu'on ne redresse pas ce qu'on refuse de voir.

Concrètement : dépenses injustifiées stoppées, contrats passés au crible, renégociés ou pour certains, une réflexion est posée pour leur reprise en régie. **Chaque euro de subvention**, État, Département, Agglomération, Europe, fédérations... **va être sollicité et mobilisé pour investir sans alourdir la dette**. Le budget est modernisé avec l'implication directe des chefs de service.

Une enquête de qualité de vie au travail auprès de nos 62 agents a mis en lumière les axes prioritaires, plus particulièrement, reconnaissance, gestion des tensions, organisation du travail, et des actions sont engagées. Parce qu'une **mairie qui fonctionne bien, c'est d'abord une équipe qui va bien**.

Sur le terrain : le sens unique boulevard **Étienne Gueit** a divisé **par quatre** le trafic sur le boulevard du Mourillon. Les riverains respirent, les restaurateurs et leurs clients aussi. Nous mesurerons fin septembre, et nous vous en rendrons compte. Mettre en place, mesurer, corriger, rendre des comptes : c'est notre méthode.

Participation citoyenne relancée avec des référents de quartier actifs, signature d'une convention de mise en œuvre du Rappel À l'Ordre (RAO) avec le Procureur de la République, diagnostic petite enfance engagé avec l'Agglomération Provence Verte... je serai présent également dans les instances intercommunales (Agglomération Provence Verte, Syndicat des chemins et des cours d'eau, SIVED NG, Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, PNR de la Sainte-Baume...) parce que Garéoult ne peut grandir qu'en coopération avec son territoire.

Sur la Bastide Saint-Pierre : une solution inclusive pour les 50 résidents adultes en situation de handicap a été construite avec PHAR83. Ce dossier était bloqué. Il ne l'est plus de notre côté. **Une réunion constructive en Sous-Préfecture a eu lieu. La solution est retenue.**

CE QUE NOUS ALLONS CONSTRUIRE

Notre cap est clair. Sortir du réseau d'alerte financier avant la fin de ce mandat. Redonner à Garéoult une épargne nette positive et la capacité d'investir pour son avenir. Développer les services à la population, accompagner les entreprises, soutenir les associations, faire vivre la culture et le sport, redonner de la vie à notre commune par la Fête des Voisins, la Fête de la Musique, et avec le **Comité des Fêtes, promesse de campagne tenue, déjà à l'œuvre**.

Et tenir l'engagement pris devant vous : **les taux d'imposition n'augmenteront pas**. Vous avez déjà assez payé pour des décisions que vous n'avez pas choisies.

Garéoult mérite des élus qui disent la vérité, même quand elle est difficile, puis qui se remettent au travail. C'est ce que nous faisons, depuis le premier jour.

Ce premier édit ouvre un rendez-vous régulier avec vous, de ce qui avance, de ce qui résiste, toujours avec respect, avec clarté, avec fierté.

La commune de Garéoult est en marche. Et nous la construisons ensemble.



Bulletin d'informations édité par la mairie de Garéoult / Juin 2026
Place du Général de Gaulle - 83136 Garéoult | 04 94 04 94 72 - mairie@gareoult.fr - www.gareoult.fr
Directeur de publication : Jérôme TESSON, Maire
Conception : Service Communication | Photos : Service Communication - AdobeStock
Nombre d'exemplaires : 3 400 | Imprimé pat nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique





UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Les Conseillers Municipaux

LE MAIRE DE GARÉOULT

Jérôme TESSON

MAIRE

PRÉSIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseiller Communautaire de l'Agglomération Provence Verte

Président du Syndicat des Chemins et cours d'eau

Vice-Président du SIVED NG

Membre du Parc Naturel de la Sainte-Baume

Membre du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon

Membre du SICTIAM

Membre du SIVU de la Loube



LES ADJOINTS AU MAIRE



Jean-Marc CAMUS
1er Adjoint au Maire
Délégué à l'économie locale,
au commerce, à l'artisanat et
à la sécurité



Amandine BOURREAU
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie associative,
la culture, l'événementiel et au
handicap.
Conseillère Communautaire



Luc VAISSIERE
Adjoint au Maire
Déléguée à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire,
aux affaires foncières et à
l'environnement



Anna ALCAZAR
Adjointe au maire
Déléguée à l'Action Sociale



José BONACHE
Adjoint au Maire
Délégué aux travaux, à la
voirie et aux bâtiments
communaux



Hélène SAVIGNY
Adjointe au Maire
Déléguée aux finances

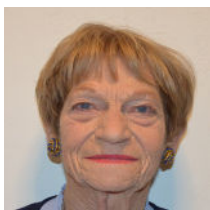


Thibault MARCHANT
Adjoint au maire
Délégué à la dépendance,
à la santé et à la
communication numérique



Corinne SLUFCIK
Adjointe au Maire
Déléguée aux associations
sportives, à l'enfance, la
jeunesse et à l'éducation.

LES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



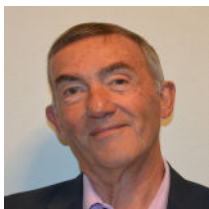
Françoise BEST
Conseillère Municipale



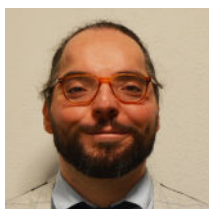
Maria BORELLI
Conseillère Municipale



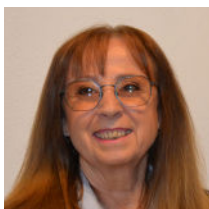
Naïs COURSOL
Conseillère Municipale



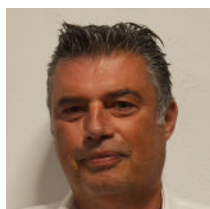
Jean-Michel CROMBEZ
Conseiller Municipal



Luc DE MARIA
Conseiller Municipal



Christelle GALLOU
Conseillère Municipale



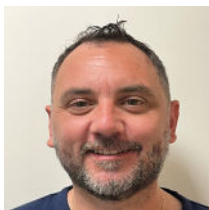
Patrick HENRY-HAYE
Conseiller Municipal



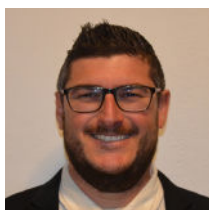
Jennifer LAURON
Conseillère Municipale



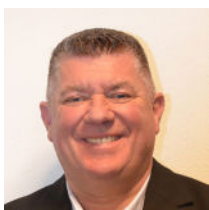
Angelita PAGLIAI
Conseillère Municipale



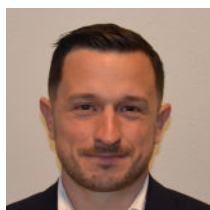
Nicolas SINTÈS
Conseiller Municipal



Quentin SCANNAPIECO
Conseiller Municipal

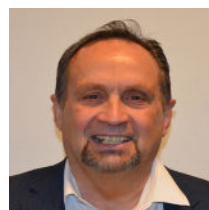


Pascal THIBAUT
Conseiller Municipal



Quentin VALENTE
Conseiller Municipal

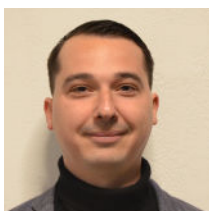
LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



GILLES TRÉMOLIÈRE
Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire



Marie -Laure PONCHON
Conseillère Municipale
Conseillère Départementale



Yann LAFONT
Conseiller Municipal



Marie-Paule BREDOUX
Conseillère Municipale



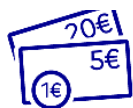
Sébastien TRUC
Conseiller Municipal



Pascale ULRICH
Conseillère Municipale



Anne DUPIN
Conseillère Municipale

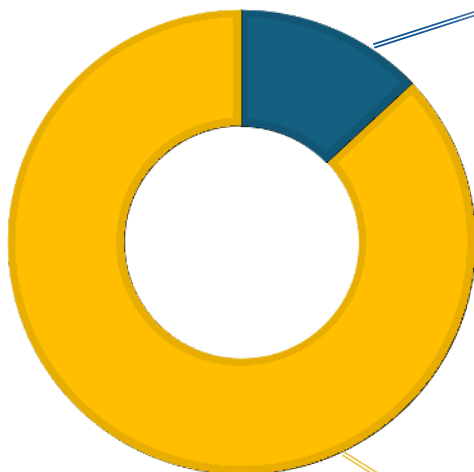


BUDGET PRIMITIF 2026

Un budget de transition

Le budget primitif a été voté lors du Conseil Municipal du 26 avril 2026. Il fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires présenté avant les élections municipales. S'agissant d'un budget de transition, il ne permet pas dans l'immédiat la réalisation de projets d'ampleur mais il offre des pistes de réflexion pour l'avenir. Il permet néanmoins le lancement des pré-études et point essentiel, le maintien des services aux habitants.

■ Investissement ■ Fonctionnement



UNE DETTE QUI ABSORBE LES MARGES

INVESTISSEMENT | 1 402 999 €

Cette section correspond aux projets d'équipement et d'aménagement durables de la commune : Ce qu'elle construit, achète ou rénove pour les années à venir et ce qui lui permet d'accroître son patrimoine. Aujourd'hui la commune est à l'arrêt.

Le budget ne dégage pas l'autofinancement nécessaire aux investissements compte tenu des emprunts contractés ces dernières années.

Une fois les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette assurés, il ne reste rien pour investir. Les marges de manœuvre pour le lancement de nouveaux projets sont donc faibles.

Le rétablissement progressif d'une capacité d'autofinancement est un enjeu majeur pour les années à venir. Cela permettra de financer durablement les équipements et de nouveaux projets au service des habitants.

EN BREF

BUDGET TOTAL | 9 181 437 €

STABILISATION DU TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe foncière bâtie | 39,91% - Taxe foncière non bâtie | 95,90%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 13,79 %.

Augmentation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires afin de favoriser le logement destiné aux habitants permanents.

MAINTIEN DE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS

Subventions de fonctionnement | 35 000 €

Mise à disposition gratuite des salles et équipements communaux pour la tenue des activités associatives régulières | 39 associations concernées

Prise en charge en quasi totalité du coût des fluides, de l'entretien et du personnel affecté aux salles | 50 000 €

MAINTIEN À L'IDENTIQUE DU BUDGET ALLOUÉ À L'ENFANCE, L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE par rapport à 2025.

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Rationalisation des moyens humains et techniques disponibles

RECHERCHE ACTIVE DE SUBVENTIONS ET PARTENARIATS PUBLICS/PRIVÉS

AGIR AU QUOTIDIEN

FONCTIONNEMENT | 7 778 438 €

Cette section regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement courant et au quotidien des services (salaires, électricité, eau, travaux d'entretien, animation de la ville, subventions aux associations...).

Une part importante de ce budget est consacrée à l'enfance, la jeunesse et l'éducation et notamment à l'accueil des enfants et au soutien aux écoles.



Enfance
Éducation
Jeunesse



Travaux
Entretien



Personnel
Communal



Cadre de vie



Vie Locale
Festivités



Sécurisation des
voies et des
déplacements



Sécurité
Vidéo protection



Solidarité
Action Sociale



Vie
associative
et sportive



CIRCULATION EN CENTRE-VILLE

Du changement Boulevard Étienne Gueit



Pourquoi **UN SENS UNIQUE** Qu'est-ce que **ÇA CHANGE VRAIMENT**

Depuis la mise en place du sens unique descendant sur le boulevard Étienne Gueit, les questions des habitants ne manquent pas. C'est une bonne chose : une mesure qui touche à la circulation du village mérite d'être expliquée et évaluée ensemble.

Voici les faits, simplement.

UN PROBLÈME CONCRET : LE VILLAGE TRANSFORMÉ EN RACCOURCI.

Avant la mesure, de nombreux véhicules venant de Rocbaron ou de Toulon par le col de la Bigue traversaient le cœur du village, via le boulevard du Mourillon puis boulevard Étienne Gueit, pour rejoindre les quartiers de Garéoult, Forcalqueiret ou La Roquebrussanne en évitant la rocade. Ce « raccourci » générait un flux de transit dense, rapide et continu au milieu des riverains, des familles et des commerçants situés quant à eux sur le boulevard du Mourillon. Du transit extérieur qui s'invitait dans nos rues, c'est exactement ce que nous avons voulu corriger.

LA LOGIQUE DU SENS UNIQUE : SIMPLE ET EFFICACE.

Le sens unique descendant rend ce raccourci impossible : les véhicules extérieurs sont naturellement orientés vers la rocade, l'infrastructure faite pour eux.

Premier résultat mesuré : le trafic sur le boulevard du Mourillon a été divisé par quatre. Les restaurants du boulevard le confirment. Les riverains respirent. Les familles circulent plus sereinement.

ET LES ÉCOLES DANS TOUT ÇA ?

La question est légitime, voici la réponse précise. Le flux supprimé traversait le village toute la journée, y compris pendant les heures de classe : c'est lui, dans sa grande majorité, qui est désormais reporté sur la rocade. Aux heures de dépose et de récupération des enfants, la circulation est celle des familles garéoultaises elles-mêmes, qui existait avant, et qui existera toujours, car le nombre d'enfants déposés chaque matin est strictement identique. À ces moments précis, la présence des parents constitue elle-même une protection naturelle.

NOTRE ENGAGEMENT : MESURER, AJUSTER, RENDRE COMPTE.

Toute nouvelle disposition génère des ajustements, des questions, parfois des inquiétudes. C'est normal, c'est sain. Notre méthode est simple : mettre en place, mesurer, corriger si nécessaire. Un travail sur la vitesse boulevard du Mourillon est d'ores et déjà engagé.

Fin septembre, nous reviendrons vers vous avec les résultats mesurés. Si les effets induits ne sont pas à la hauteur des objectifs, nous corrigerons la décision. C'est l'engagement que nous prenons, sans dogmatisme, avec le seul souci de l'intérêt des Garéoultais.



DISPOSITIF PAPIS MAMIES TRAFIC

Rejoignez LA DRAGHO DE L'ESCOLO*, devenez bénévole

Afin d'assurer la sécurité de nos petits écoliers, la commune met en place le dispositif **Papis Mamies Trafic** à la rentrée scolaire 2026/2027. Le principe de cette mission citoyenne encadrée par la Municipalité et la Police Municipale : Aider les enfants à traverser en toute sécurité aux abords des écoles, aux heures d'entrée et de sortie des classes. Que vous soyez jeune retraité(e), grand-parent ou simplement disponible quelques créneaux dans la semaine, votre aide sera précieuse. Quelques minutes peuvent faire une grande différence. Alors, pourquoi pas vous ?



Pourquoi devenir bénévole

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Service Cohésion Sociale

04 94 77 54 92

cohesion-sociale@gareoult.fr

Vous **participez** concrètement à la **sécurité des enfants**.

Vous **créez du lien** intergénérationnel.

Vous **rendez un service précieux** à la vie de la commune.

Vous **contribuez** activement à la **tranquillité des familles**.

Les **activités bénévoles** réalisées dans ce cadre sont **déductibles des impôts**.

* La dragho de l'escolo : Le chemin de l'école



SOUTIEN AUX PLUS FRAGILES

Le Centre Communal d'Action Sociale vous accompagne



La navette municipale gratuite pour vos déplacements

La navette gratuite assurée en mini bus par la mairie vous permet de rester autonome dans vos déplacements et facilite votre quotidien tout en maintenant le lien social. Elle vous emmène le mardi matin au marché en Centre Ville et le jeudi matin vers le Supermarché INTERMARCHÉ. Ce service est gratuit sur inscription préalable auprès du CCAS.

Le registre nominatif des personnes vulnérables

En cas de canicule (de grand froid, de crise exceptionnelle...), le Centre Communal d'Action Sociale assure une vigilance particulière auprès des personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou fragilisées de la commune.

Une veille téléphonique est alors activée auprès des personnes inscrites au registre des personnes vulnérables afin de les accompagner et de leur apporter si nécessaire un soutien ou une aide.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS POUR VOUS-MÊME OU VOS PROCHES, VOUS INSCRIRE ?

Centre Communal d'Action Sociale : 04 94 72 87 12 - ccas@gareoult.fr



BON À SAVOIR

Professionnels garéoultais | Faîtes-vous connaître

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'économie locale, la mairie développe un site internet dont le but est de valoriser les activités de nos commerçants, artisans, entrepreneurs, producteurs et entreprises de proximité. Alimentée par les professionnels eux-mêmes, cette vitrine du dynamisme économique local, sera disponible en septembre. Elle se veut être un outil collaboratif utile à tous.

Vous êtes professionnel garéoultais et souhaitez profiter des actions mises en place par la mairie pour valoriser votre activité? Contactez la Mairie | Jean Marc CAMUS, 1er adjoint : 04 94 72 87 73 - mairie@gareoult.fr.

Application Mon Maire et moi | Toute votre mairie en un clic

Un outil simple, gratuit et pratique pour participer à la vie locale est désormais à votre disposition. L'application Mon Maire et Moi, à télécharger sur votre smartphone, vous permet de rester informé en temps réel de l'actualité de votre commune, de recevoir les alertes importantes, de signaler facilement un problème sur l'espace public et d'échanger directement avec votre mairie.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION VIA L'APPLE STORE OU LE GOOGLE PLAY DE VOTRE SMARTPHONE.

Vous ne parvenez pas à télécharger l'application? Contactez la Mairie | Service Communication : 04 94 72 87 08.

Dispositif Participation Citoyenne | Des référents à votre écoute

Déployé dans tous les quartiers pour renforcer la sécurité et la vigilance entre voisins, le dispositif Participation citoyenne mis en place en partenariat avec la Gendarmerie, favorise la prévention des cambriolages avec la transmission rapide d'informations aux forces de l'ordre et contribue à réduire les incivilités et actes de délinquance. Il développe également le lien social et instaure un esprit de responsabilité partagée au sein de la commune.

Sans l'implication des référents quartiers, tous bénévoles, ce dispositif n'aurait pas pu perdurer car c'est le lien privilégié entre les habitants, la mairie et les forces de l'ordre en relayant les informations utiles.

Vous souhaitez connaître votre référent quartier ou obtenir plus d'informations sur le dispositif ?

Contactez la Mairie | Service Cohésion Sociale : 04 94 77 54 92 - cohesion-sociale@gareoult.fr



TRIBUNE LIBRE

Expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Chères Garéoultaises, chers Garéoultais,

Depuis le début de notre engagement, notre priorité est restée la même : être à votre écoute et agir pour l'intérêt de notre commune. Vous avez été nombreux à nous accorder votre confiance, et nous vous en remercions sincèrement. Cet élan se poursuit chaque jour grâce à vos échanges, vos idées et vos remarques.

L'ensemble de l'équipe de Garéoult au Cœur de nos priorités reste pleinement mobilisé et à votre disposition pour répondre à vos questions, recueillir vos suggestions ou échanger sur les sujets qui vous préoccupent. Votre avis compte et contribue à construire l'avenir de notre village.

Parce que nous souhaitons porter une parole qui vous ressemble, nous vous invitons à continuer à faire entendre votre voix. Chaque proposition, chaque interrogation et chaque témoignage sont importants pour nous permettre de défendre au mieux les intérêts des habitants.

N'hésitez pas à nous contacter directement via notre site internet : www.gareoultaucoeur.com ou nos réseaux.

Ensemble, continuons à faire de Garéoult une commune dynamique, à l'écoute de ses habitants et tournée vers l'avenir.

L'équipe de la liste Garéoult au cœur de nos priorités

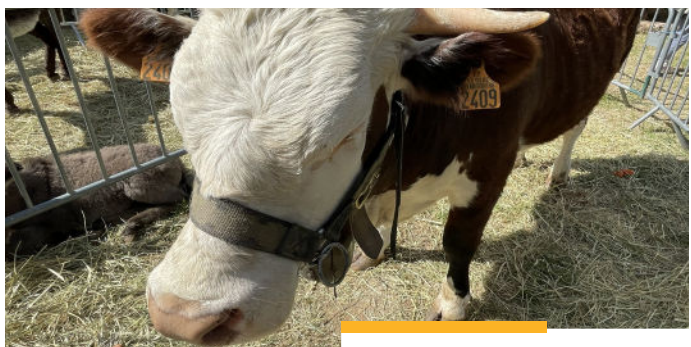
Ravie de m'engager à nouveau pour vous et pour Garéoult. Retrouvez les comptes-rendus des conseils et les actualités de Naturellement Garéoult sur notre page Facebook afin de tout savoir votre conseil municipal.

Anne DUPIN - Liste Ensemble Autrement



MERCI D'AVOIR FAIT BATTRE LE CŒUR DE GARÉOULT

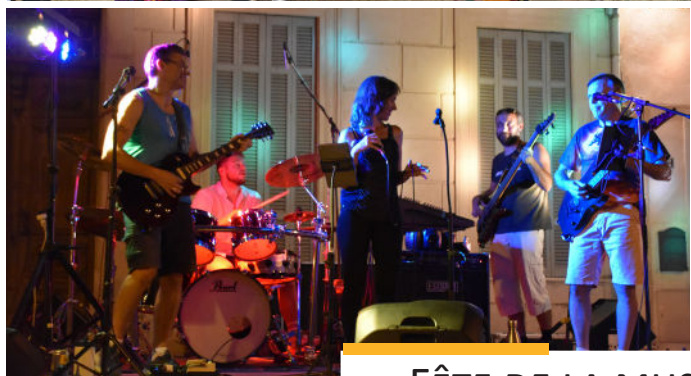
Plus de photos des événements via la page facebook [VilleGareoult83136](https://www.facebook.com/VilleGareoult83136)



FÊTE DU TERROIR - MAI 2026



FÊTE DES VOISINS - MAI 2026



FÊTE DE LA MUSIQUE - JUIN 2026